



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Urgence de préparation à la haute intensité afin de prévenir la guerre

Question écrite n° 41764

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'urgence de se préparer à la haute intensité qui est sans doute le meilleur moyen de prévenir la guerre. Or dans un rapport de la Rand Corporation qui vient de paraître (think tank américain réputé et apolitique), il apparaît que si l'armée française est une des meilleures forces militaires d'Europe occidentale, l'étude déplore un « manque de profondeur » et une armée « d'échantillons », c'est-à-dire l'incapacité des militaires français à soutenir un conflit de haute intensité conventionnel (non nucléaire) au-delà de quelques semaines (comme en 1870 ou 1940), malgré leur vaste éventail de compétence qui leur permet d'accomplir presque toutes les missions. En cause, notamment, des déficits dans le transport aérien stratégique, un stock de munitions nettement insuffisant, l'indisponibilité récurrente des hélicoptères de combat comme de la flotte de surface trop peu nombreuse, une artillerie peu adaptée aux frappes à longues distances et une absence de système de neutralisation des défenses antiaériennes ennemies. Les forces françaises présenteraient également des problèmes de préparation opérationnelle à la haute intensité, ainsi qu'un manque de réserve disponible après la suspension du service militaire depuis plus de vingt ans et l'absence d'une véritable garde nationale comme dans d'autre pays ou comme elle a pu exister en France entre 1791 et 1871. Aussi, face à l'accélération du réarmement mondial, de la montée du risque de conflits de haute intensité et de la nécessité de se faire respecter au plan international, il lui demande si le Gouvernement envisage de tenir compte des analyses de ce rapport indépendant et d'investir massivement dans les blindés, l'artillerie, les drones, les munitions, les dispositifs antichars et antiaériens de tous types qui sont autant de moyens qui font cruellement défaut à l'armée française. En effet, la responsabilité d'hommes et de femmes d'État qui pensent à la prochaine génération est de préparer en permanence l'imprévu comme l'impensable, soit de préparer un « conflit de survie » engageant toutes les forces vives du pays à commencer par les forces militaires. La liberté n'a pas de prix. « La défense ! C'est la première raison d'être de l'État. Il ne peut y manquer sans se détruire lui-même », affirmait Charles de Gaulle dans son discours de Bayeux du 16 juin 1946. Dès lors, il conviendrait de procéder rapidement aux ajustements nécessaires pour renforcer efficacement les armées et l'indépendance face au retour des menaces. Il souhaite connaître son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

La France dimensionne son outil militaire en fonction de la menace. Ainsi, 4 ans après la revue stratégique de défense et de sécurité nationale, l'actualisation stratégique pour 2021 a confirmé les évaluations de 2017 sur les menaces et pointé une accélération des tendances : intensification de la compétition entre grandes puissances, généralisation des stratégies hybrides, enhardissement des puissances régionales, effets de ruptures liées aux nouvelles technologies, numériques et spatiales. En effet, l'ambition de pouvoir être engagé dans un conflit de haute intensité est clairement affichée dans la loi de programmation militaire (LPM), et des moyens y sont dédiés. Dans ce cadre, la dissuasion, strictement défensive, est la garantie ultime contre toute agression ou menace d'agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, pour dissuader un adversaire de nous acculer à un « conflit de survie ». Sous ce seuil, la disposition de forces conventionnelles robustes permet d'éviter une

surprise stratégique, de contrer une politique du « fait accompli » ou de tester au plus tôt la détermination d'un adversaire. L'effort budgétaire consenti dans le cadre de la LPM 2019-2025 doit permettre la remontée en puissance des armées en visant leur régénération et leur modernisation pour faire face aux menaces les plus probables. À ce titre, l'année 2022 verra la livraison de capacités majeures permettant de rendre les effets de la LPM directement observables au sein des unités et des bases. Ainsi, pour l'armée de terre, ce sont 245 véhicules blindés Scorpion, 119 Griffon, 108 Serval et 18 Jaguar qui seront livrés. La marine recevra la deuxième frégate Lafayette rénovée et le 1er bâtiment de ravitaillement de la flotte tandis que, pour l'armée de l'air et de l'espace, ce sont notamment 2 avions A400M et 3 MRTT qui seront livrés. Enfin, le budget des armées été régulièrement augmenté, à chaque projet de loi de finances du quinquennat, conformément aux engagements pris par le Président de la République dans le cadre de la LPM qui a ainsi été intégralement respectée. Les moyens ont ainsi été mis à disposition du ministère pour mettre en oeuvre le premier jalon de l'Ambition 2030 qui doit permettre aux armées de répondre aux menaces futures. De fait, la LPM porte la réalisation des grands programmes structurants, brique essentielle de notre capacité à s'engager dans « l'affrontement », à l'image des programmes SCAF (système de combat aérien du futur), du porte-avions de nouvelle génération et du MGCS (système principal de combat terrestre), capacités indispensables pour s'engager dans le haut du spectre. Des chantiers importants de renouvellement capacitaires ont donc été lancés en fonction des besoins prioritaires et en visant un modèle d'armée crédible, cohérent et équilibré.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41764

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7472

Réponse publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1703